Conseil Consultatif de Quartier INVALIDES Mercredi 2 mai 2018

Monsieur Christophe POISSON

Ouverture de la séance à 18h37 par Monsieur Christophe POISSON, adjoint au Maire délégué aux Associations et à la Jeunesse, référent pour le quartier Invalides.

1. Projet d'agrandissement d'un trottoir de la rue Casimir Périer

Christophe POISSON explique que Le Square, établissement de restauration situé au 31 rue Saint-Dominique, a été racheté.

Les nouveaux propriétaires ont repris le fonds de commerce en février 2018, et lancé des travaux de restauration de l'établissement qui dureront jusqu'au mois d'octobre 2018.

Le projet de rénovation de l'établissement a été présenté à la mairie. Il vise à recréer un espace de restauration et à agrandir le trottoir sur une partie de la rue Casimir Périer.

Ce projet a été inscrit à l'ordre du jour de ce conseil de quartier afin de recueillir les avis des riverains.

Lors de la présentation à la salle, les nouveaux propriétaires relèvent que l'endroit concerné est très peu pourvu de commerces, de bars et de restaurants. L'établissement rouvert accueillera une clientèle de quartier.

Les nouveaux propriétaires souhaitent également réaliser, à leurs frais, un agrandissement du trottoir pour mieux délimiter, sur l'espace public, la terrasse de leur établissement. Cela facilitera aussi le passage des piétons.

Une riveraine s'interroge sur le devenir des deux places de stationnement devant le restaurant le Square.

Olivier LE QUERE, , adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, indique que deux places de stationnement seraient supprimées mais que trois autres

seront créées devant le 19 rue Saint-Dominique, en lieu et place d'une zone de livraison sous-utilisée depuis le déménagement des services du Ministère de la Défense à Balard.

Olivier LE QUERE conclue que l'autorisation définitive sera délivrée par la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) de la Mairie de Paris.

→ La salle est unanimement favorable au projet de rénovation de l'établissement et à l'agrandissement du trottoir.

2. Point sur le chantier Pentemont – Yves Saint Laurent

L'ancienne abbaye de Pentemont, située au coin des rues de Grenelle et Bellechasse, est en cours de restructuration.

Madame le Maire a reçu les promoteurs qui lui ont expliqué que le projet initial d'installation d'un hôtel 5 étoiles a été abandonné.

En effet, la Maison Saint-Laurent a décidé d'occuper l'ensemble du site, c'est-à-dire l'ancienne abbaye et l'hôtel du Génie. Ce dernier, initialement destiné à abriter l'hôtel, accueillera la Direction Générale de la Maison.

→ Jean LAUSSUCQ, Directeur de Cabinet du Maire informe que de ce fait le chantier sera prolongé jusqu'au mois de juin 2019.

Madame le Maire a obtenu la mise en place d'un dispositif permettant aux riverains de signaler toute nuisance due au chantier.

3. Point sur la mise en sens unique de la rue Las Cases

Christophe POISSON rappelle que la mise en sens unique de la rue Las Cases, en direction de la rue Casimir Périer, a été actée après une consultation des riverains (avec 80% d'avis positifs).

Cette mise en sens unique contribuera à mettre un terme aux embouteillages que subit la rue Las Cases depuis la fermeture des voies sur berges rive droite. Elle permettra ainsi de restaurer la qualité de vie du quartier.

Lors de cette consultation, certains habitants de la rue las Cases avaient émis le souhait que cette mise en sens unique ne s'applique pas aux riverains de la rue Las Cases.

Madame le Maire a relayé cette demande auprès de la mairie de Paris qui l'a informée qu'une disposition « sens interdit sauf riverains » serait illégale car aucune base juridique ne permettait la prise d'un tel arrêté à Paris.

→ Ce sens unique sera mis en place au 2^e semestre 2018.

Josiane GAUDE, premier adjoint au Maire, précise que le stationnement sera maintenu des deux côtés de la rue, dans un seul sens.

4. Présentation des maraudes de propreté dans le 7^e arrondissement

Au mois d'octobre 2017, Madame le Maire a nommé des ambassadeurs de propreté dans le 7^e arrondissement. Ces ambassadeurs ont pour mission de transmettre leurs signalements, en matière de propreté, au Maire pour qu'elle puisse intervenir le plus rapidement possible.

Ce groupe d'ambassadeurs réalise également des maraudes de propreté pour sensibiliser les riverains et les commerçants du 7^e arrondissement aux problèmes de propreté.

- La première maraude a lieu, au cours du mois d'avril 2018, dans le quartier Saint-Thomas d'Aquin, du métro Rue du Bac jusqu'à la rue Chomel.
- La deuxième maraude de propreté s'est tenue quatre jours plus tard, pendant le Conseil d'arrondissement, sur le boulevard Saint Germain et la place Saint-Thomas d'Aquin.
- → Parmi les habitants du quartier Invalides présents au conseil de quartier, 4 sont intéressés pour devenir ambassadeur de propreté.

5. Questions diverses

Le stationnement sauvage

Une habitante observe la multiplication des stationnements sauvages, sur le trottoir pair de la rue Vaneau juste avant le croisement avec la rue de Varenne.

Le cabinet du Maire rappelle que les voitures qui stationnent à cet endroit, avec chauffeurs et moteurs allumés, appartiennent aux services de Matignon.

Olivier LE QUERE ajoute que la rue Vaneau récupèrera prochainement 5 à 6 places de stationnement résidentiel, auparavant réservées aux forces de l'ordre, grâce au déménagement d'une partie des services du Premier Ministre.

Les logements sociaux

Une habitante aimerait connaître l'état d'avancement du projet de création de 250 logements sociaux dans l'ancien site du ministère de la Défense. Elle se soucie de l'intégration de ces populations dans le 7^e arrondissement.

Olivier LE QUERE explique qu'il est important de garder les classes moyennes à Paris car faire du clientélisme en favorisant un certain type de population reviendrait à diviser la population parisienne entre les très fortunés et les très pauvres. Il ajoute que Madame le Maire souhaite donner la priorité aux familles de militaires pour la location de ces appartements.

Une habitante demande si un calendrier des travaux est prévu. Olivier LE QUERE indique l'aménageur n'a pas encore été choisi, il n'y a donc pas de calendrier défini. Le projet prendra certainement quelques années.

Le e-Prix

Monsieur DUFOUR note qu'il a été très compliqué pour les automobilistes riverains, d'entrer ou de sortir du parking Indigo situé sous l'esplanade des Invalides durant le week-end du e-Prix.

Aucune instruction ne semble avoir été donnée aux personnels de l'organisation ou aux policiers de laisser passer les riverains automobilistes.

Madame le maire va relayer ce mécontentement aux organisateurs du e-Prix

Christophe POISSON clôt la séance.